L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 29 MARS 1885. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 29 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTE DEMAIN LUNDI.

Par J. V. Gourdain, au No. 150 de la rue Bassin entre Toulouse et St Pierre, vieux meteur contre zinc, etc.

L'Industrie.--Le Nord et le Sud.

On a, souvent, et sur tous les tons, parlé de la prospérité du Sud, depuis plusieurs années. On a dit à ce sujet beaucoup de vérités, on s'est aussi permis de nombreuses exagérations. On a avancé des faits presqu'impossibles, on a cité des chiffres presque fabuleux. Il en est résulté, d'un côté, des incrédulités regrettables; de l'autre, des inquiétudes qui, si elles étaient entretenues, pourraient nuire à la bonne harmonie qui doit toujours régner entre les deux grandes sections de l'Union.

Il a été exprimé de véritables alarmes, et cela par des voix très autorisées, par des hommes jouissant d'une influence incontestable dans le milieu où ils vivent.

Voici, par exemple, un ancien gouverneur du Rhode Island—l'honorable Cutler —qui s'adresse à ses concitoyens que les filatures du Sud peuvent vendre leurs produits de 15 à 20 pour cent meilleur marché que ceux de son Etat, et il engage ces derniers à se préparer à soutenir une rude concurrence.

D'autres hommes très compétents, de gros fabricants, très connus dans toute l'Union, insistent sur ce sujet, prescrivent les faits, donnent les raisons: le combustible est beaucoup meilleur marché dans le Sud que chez nous, disent-ils; le climat est beaucoup plus doux et exige une consommation beaucoup moindre de charbon. Ajoutez à cela que la fabrique s'élève à peu de distance de l'habitation, que les frais de transport de la matière première à la filature sont à peu près nuls, que le travail est aux trois-quarts fait par des hommes, des femmes, des enfants de couleur, que l'on paie moins cher que les blancs du Nord, ce qui diminue encore les frais de fabrication.

Tout cela est vrai, parfaitement vrai: tout cela se dit et se redit, chaque jour, dans les journaux.

Tout cela se répète, à chaque instant, dans les bureaux, dans les salons des hommes d'affaires. Il n'était nullement besoin de exagérations dont nous parlions tout à l'heure et qui ne devaient réussir qu'à provoquer, soit de la part de l'incrédulité ou de la mauvaise humeur. On pourrait même ajouter que ce que nous venons d'écrire de l'industrie des textiles s'applique également à celle des fers: que, dans la section comme dans la première, la production se fait au Sud, à des conditions bien plus avantageuses qu'au Nord, mais nous ne voyons pas en quoi tout cela pourrait nuire à l'intérêt général, nous ne voyons pas quel mal il pourrait résulter pour le pays du développement prodigieux des industries textiles ou autres dans notre section.

Que les filateurs du Nord ou de l'Ouest veuillent interroger les fabricants de fer de leur région sur les conséquences de la concurrence qui leur est faite, dans l'Alabama, par exemple, à Birmingham; ils apprendront que s'il s'en est suivi quelques inconvénients momentanés, il en est sorti aussi des avantages immenses dont ces derniers, principalement, ont bénéficié autant que le reste du pays. Ainsi le fer s'est vendu meilleur marché, les vêtements ont également baissé de prix; les produits manufactures, de quelque nature qu'ils fussent, ont dû subir les mêmes conditions. Le bien-être des prix a correspondu une hausse dans la consommation. On a vendu moins cher, peut-être, chaque article en particulier, mais on en a débité une plus grande quantité. Le fabricant n'y a pas perdu un cent, et l'acheteur y a beaucoup gagné. Payant moins cher, celui-ci a pu consommer davantage. L'Union entière, Nord et Sud, s'y trouve plus de confort, plus de bien-être, et c'est là, en définitive, le but que poursuivent tous ceux qui encouragent les progrès industriels.

On aurait tort de mettre, en avant les principes du protectionnisme, car on ne peut les invoquer en pareil cas; ils n'y sont nullement applicables. La protection n'a été inventée que pour soutenir le travail national contre celui de l'étranger, pour le défendre contre la concurrence du dehors, s'il ne peut lui résister; mais il ne lui est jamais permis de prendre à l'intérieur un caractère sectionnel.

La loi est la même pour tous chez un peuple; elle est à tous une somme égale de liberté, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, le travailleur, qu'il soit du Nord, du Sud, de l'Ouest ou de l'Est, a absolument les mêmes droits que le citoyen.

Notre section est appelée à devenir un grand centre industriel et manufacturier; la nature des choses le veut ainsi. Aucun effort des hommes n'empêchera l'événement de se produire. Au lieu de se révolter contre un fait qui s'impose à eux, le Rhode Island, le Massachusetts feraient mieux de l'admettre, et d'y conformer leur conduite, de transformer ou, plutôt, de perfectionner leurs industries, de chercher, surtout, pour leurs produits de nouveaux débouchés qui existent et que personne n'a encore su exploiter.

Il est inutile de s'insurger contre des lois inévitables et implacables.

Si Augusta, en Georgie, peut faire mieux et vit à plus bas prix que Providence, dans le Rhode Island, il faut s'y résigner. Son sut-il que Providence doive en souffrir! Non. Elle éprouvera, peut-être, un embarras momentané, mais elle sortira de la situation, plus à son honneur et au nôtre. Je ses intérêts.

Ceux qui prétendent que nous sommes arrivés aux dernières limites de notre consommation intérieure sont dans une grande erreur. Il y a, au dedans, au dehors, des marchés nouveaux à créer pour nous, et ils sont plus considérables, ils offrent plus de ressources que ceux que nous nous sommes conquis. Ceux de l'intérieur, loin d'être épuisés, peuvent être doublés. Ce n'est pas seulement le nombre qui a grandi, dans les populations de l'Union, c'est aussi le bien-être, le sentiment du confort, le pouvoir de consommer.

Nous avons des besoins nouveaux qu'il nous faut satisfaire; c'est aux industriels à les comprendre, à se mettre à leur portée.

Nous allons, quelquefois, chercher bien loin des consommateurs, que nous pourrions, si nous le voulions, si nous comprenions mieux nos intérêts, trouver par milliers, par millions, près de nous. Nous voyons, depuis des années, les grands manufacturiers de cette même Massachusetts, de ce même Rhode-Island, se livrer à mille intrigues, courir nous ne savons combien de sourdes menées aux dépens du Sud, pour arriver à placer leurs machines au Mexique. Ne leur serait-il pas dix fois plus avantageux de chercher à placer ces machines dans le Sud, de l'aider ainsi à développer ses industries dont les produits enrichiraient le pays et y répandraient le bien-être, au lieu de travailler à faire les affaires des autres.

Non, les progrès du Sud ne doivent pas nuire au Nord; ils lui seront nécessairement utiles; ils le forceront à donner plus d'élan à ses grandes industries dans lesquelles il peut toujours tenir le premier rang, s'il veut y appliquer ses merveilleuses aptitudes, son activité sans égale, et son incomparable esprit d'invention! Ces deux ne pétriont pas en lui, car il les tient de la nature, plus puissante que les efforts humains qui cherchent à les contrarier—de la nature qui sait toujours récompenser les travaux des hommes restés fidèles à leur vocation, à la mission qu'elle leur a confiée.

Nous n'avons reçu qu'hier matin le *Soyer Créole*, qui a paru dans la paroisse St. Jacques mercredi dernier, 25 du courant.

Eglise St. Augustin—SEMAINE SAINTE ET PAQUES.—

Sermons: Mardi, Jeudi et Vendredi soir, à 7 heures.

Jeudi soir, après le sermon, il y aura un grand morceau chanté par Mme d'Aquin, avec accompagnement d'orgue, de violon et de flûte, MM. Deller, d'Aquin et Joubert.

Vendredi soir, après le sermon de la Passion, le double-quartette du professeur H. Deller exécutera le célèbre *Miserere* d'Allegri, avec accompagnement d'orgue.

Dimanche prochain, fête de Pâques. A la grand'messe, à 10 heures le chœur chantera la belle Messe de Weber. A l'offertoire Mme d'Aquin chantera l'*Ave Maria* de Faure, avec accompagnement d'orgue, de violon et de flûte.

A l'offertoire trio d'orgue, violon et flûte.

Le *Propagateur Catholique* d'hier:

Eglise-Cathédrale—Exercices de la Semaine Sainte.—Dimanche des Rameaux —A la grand'messe, bénédiction solennelle des Rameaux par sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

En raison de la longueur des cérémonies, il n'y aura pas de sermon à la grand'messe.

Mercredi, Jeudi et Vendredi—L'office des Ténèbres aura lieu à 4 heures et demie ou soir.

Jeudi—L'office du matin commencera à 9 heures et demie. Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu la cérémonie du lavement des pieds. Le soir, à 7 heures, sermon par le Père Feuillette.

Vendredi—L'office du matin commencera à 8 heures. Le soir, à 7 heures, sermon par le Père Feuillette sur la Passion.

Le samedi, l'office commencera à 7 heures.

Messe pontificale de jeudi saint—L'office commencera à 9 heures et demie du matin à la Cathédrale, et sera présidé par Monseigneur l'Archevêque.

A cette messe Pontificale a lieu la consécration des Saintes Huiles, cérémonie à laquelle, conformément au Rituel, les prêtres doivent prendre part.

Pour cette raison, Messieurs les curés sont priés d'avancer l'heure des cérémonies du matin dans leur paroisses, et comme le Jeudi Saint il ne doit y avoir qu'une messe dans chaque église, les prêtres qui ne disent pas la messe ce jour-là, doivent communier à la messe Pontificale.

Les Saintes Huiles.—Dans les églises de la ville et des environs, les Saintes Huiles, servant de base à l'administration des sacrements de baptême, de confirmation, doivent être renouvelées par la bénédiction de l'eau baptismale, qui se fait à l'office du matin du samedi saint.

Si nous savons les prêtres des campagnes qui ne peuvent pas avoir immédiatement les Huiles nouvellement consacrées, doivent faire en sorte de se les procurer le plus tôt possible, et en attendant, se servir de celles de l'année dernière.

Monsieur l'abbé M. Palmer, de la Cathédrale, est chargé de la distribution des Saintes Huiles.

Pour la ville, la distribution aura lieu le vendredi, de dix heures du matin à cinq heures 2e soir.

L'Armée des Anges du Tabernacle—Le dimanche de Pâques, après la grand'messe, Mgr l'Archevêque bénira les enfants qui appartiennent à l'Armée des Anges du Tabernacle. A cette touchante cérémonie il y aura une courte allocution par le Rev. Père Feuillette.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 25 mars:

Le fleuve continue à gonfler lentement et, à la grande joie des riziers, il a atteint une hauteur qui leur permet déjà d'y puiser une certaine quantité d'eau.

Jamais, depuis bien des années, nous n'avions vu la saison d'hiver empiéter si longtemps sur celle du printemps.

Durant les huit jours qui viennent de s'écouler, il a fait froid, bien froid même, et chacun pouvait craindre que les glaces que nous avons eues n'aient attaqué les plantes des jardins.

Il n'en a rien été heureusement, et quoique la végétation s'en ressente un peu, les plantes, même les plus délicates, ont échappé à cette attaque inattendue.

Dans les champs, le riz germe lentement et la canne à sucre ne se hâte nullement à pointer ses bourgeons.

Le prophète canadien, Wiggins, aurait-il conseillé à ses plantes de se méfier des caprices de la température qu'il prétend avoir prédit depuis le mois d'avril 1885?

Nous l'ignorons.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que chacun se plaint de ce que rien ne pousse.

—Au moment de mettre sous presse, nous recevons du directeur général de l'Exposition, qu'avis que nous nous faisons un vrai plaisir d'insérer dans nos colonnes.

Cet avis a pour but d'inviter le public à assister, en masse, à la célébration du jour mis à part pour la Louisiane.

Ce jour est fixé au 30 avril prochain.

Afin de permettre à chacun de visiter l'Exposition ce jour-là, les compagnies de chemins de fer se sont engagés à réduire au plus bas le prix de voyage.

—Les sept habitations mises en vente samedi dernier à la maison de cour ont été adjugées comme suit:

Celle de M. Timoun Bourgeois à l'honorable F. P. Poché, pour la somme de $5,810.

La propriété de M. Félicien Baudry à M. Augustin Serpel $575.

Une moitié indivise de l'habitation Gauthreaux, à M. R. Beltran $4,800.

L'habitation de feu Urain Boudreaux à M. Emile Bourgeois $4,000.

La propriété de Boston Thomas à M. Pierre Sheppi.

L'habitation Hébert de Yggas à une compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

La grande question—L'économie étant à l'ordre du jour, la question pour chacun est de savoir la pratique et c'est plus difficile que ça paraît l'être au premier *rabord* et même au deuxième *rabord*. Il y a un proverbe qui dit: "il est plus facile de gagner de l'argent que de le conserver" il n'a a rien de plus vrai. Notre population devrait profiter de l'ère de réforme qui semble s'être emparé du pays pour se livrer totalement à l'étude de l'économie véritable, celle d'épargner même d'un petit revenu. Voici le printemps qui s'approche et il fait des changements de toilette, surtout aux enfants. Eh! bien, toujours parents, n'oubliez pas que pour les jolis petits chapeaux de paille—accompagnés d'une économie véritable—c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut faire vos acquisitions. Il est aussi arrivé plusieurs lots de soulliers les plus fins et les plus légers—une ligne d'articles tous de première nécessité et surtout d'un grand intérêt pour les heureux parents possesseurs de beaucoup d'enfants.

Plaies à l'Exposition.—Lorsque vous visiterez l'Exposition, faites une visite au département de M. Louis Grunewald, dans le Palais principal où vous trouverez le plus vaste et le plus bel assortiment de pianos et d'orgues qui ait jamais été vu. Tels que les pianos de Steinway Sohmer, Behr, Pleyel et Fischer, reconnus dans le monde entier comme les meilleurs. Tous les pianos de cet assortiment sont en vente aux prix les plus modiques.

Pour enlever les taches d'encre.

Une recette simple, économique, qui n'altère nullement les tissus, qu'on peut donc toujours essayer et qui réussit contre beaucoup des encres usuelles:

Tremper, dans du lait, l'étoffe tachée et changer sa lait au bout de deux heures. Beaucoup les, l'opération jusqu'à ce que la tache ait disparu, mais, surtout, *ne frottez pas*. Rincez, ensuite, à l'eau fraiche, et si l'étoffe est en laine, savonnez pour enlever la partie grasse du lait.

M. R. F. Cabirau, secrétaire de la rédaction du *Moniteur de l'Exposition de* 1889 a écrit à M. le vicomte Paul d'Abzac, consul-général commissaire-général de la République Française, pour le prier de faire connaître aux négociants et industriels cet intéressant recueil de documents et d'informations utiles au commerce.

M. Cabirau étant appuyé par des personnes honorables, M. le Consul-général recommande volontiers la lecture de cette publication hebdomadaire publiée avec le concours de notabilités commerciales.

Le 1er numéro du *Moniteur de l'Exposition*—18 rue Bergère, Paris—contient les portraits de Meuieurs M. Rouvier et Antonin Proust, les rapports et décrets officiels, les procès verbaux des séances consultatives, et plusieurs renseignements utiles aux exposants. Le prix de l'abonnement est de 36 frs. par an pour Paris, et de 44 frs. pour les Etats-Unis.

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES

DE

Diocèse de la Nlle-Orléans.

Nos très chers frères,

Cinq longues années de luttes et d'inquiétudes se sont écoulées. Grâce à des concessions faites par les créanciers et grâce aussi à une administration pleine d'économies dans tous ses détails, nous avons presque réussi à régulariser l'état financier du diocèse. Le capital de la dette a été réduit de plus de deux cent mille piastres; les intérêts arriérés ont été payés à des taux réduits, et jusqu'ici nous avons ponctuellement fait honneur à toutes les obligations acceptées par nous.

Une seule obligation importante n'a pu être acquittée. Le détenteur de cette obligation proposait des termes que nous ne pouvions pas accepter en conscience, d'abord, parce que les charges déjà trop lourdes qui pesent sur nous, nous faisaient un devoir de ne pas assumer, sans l'assurance de ressources extraordinaires, des engagements auxquels il nous serait impossible de faire face, et ensuite parce que l'honneur nous défendait d'établir une différence en faveur d'un créancier au préjudice des autres, à moins d'y être forcé par la loi.

De la procès et jugement porté contre nous.

La Cour des Etats-Unis était sur le point de nous imposer un Receiver, ce qui aurait entraîné l'interdit lancé sur les églises, et finalement leur vente à l'enchère.

En face d'une situation si pénible, dont on peut difficilement prévoir les conséquences, nous avons cru devoir compromis qui permet d'éviter ce désastre. Mais, pour cela, il est nécessaire qu'on réponde avec générosité à notre appel et nous voulons espérer que tous se mettront à l'œuvre et nous donneront l'appui de leur coopération active.

D'accord avec messieurs les membres de la Corporation, nous nous sommes engagés à payer trois mille piastres le sept avril mil huit cent quatre-vingt cinq, trois mille piastres le vingt-huit du même mois, deux mille et cinq cents piastres le deux juin prochain, et enfin cinq mille piastres à la fin cette même année courante, en tout treize mille et cinq cents piastres.

Ce montant doit être trouvé en dehors et en plus des revenus habituels du diocèse, car ces revenus sont à peine suffisants pour faire face à nos autres engagements antérieurs.

Le reste de l'obligation en question, $15,000, n'est dû d'intérêt, sera payé par annuissements nts annuels du capital en neuf années. Une fois cette dette éteinte, le diocèse se trouvera parfaitement à l'abri contre tout embarras de même genre dans l'avenir. L'état suivant le montre nettement.

Ce qui restera à payer consiste:

1o L'obligation dont nous parlons, soit.....$ 15,000 payables en neuf ans, par annuissements annuels de cinq mille piastres.

2o Dans du diocèse portant comme la dette ci-dessus, intérêt de 3 00 et payables en trente ans.....280,000

3o Dette flottante ne portant aucun intérêt.....25,000

En tout la somme de.....$320,000

Nous avons la confiance que les membres de notre chère diocésain, des communautés religieuses et tous les fidèles de notre diocèse vont venir à notre aide à l'envi les uns des autres dans la terrible impasse où nous nous trouvons, les riches par de riches offrandes, les pauvres par les dons de leur pauvreté. Il s'agit d'empêcher la profanation de nos églises, et de nous épargner l'opprobre qui rejaillirait sur nous pour toujours, la honte d'avoir reculé devant un effort relativement facile. Le beau diocèse de la Nouvelle-Orléans ne peut ternir sa réputation de noblesse et de générosité. Nous, nous catholiques, prêtres, religieux, et fidèles, nous sommes tous solidaires les uns des autres comme membres d'une même société, d'une même famille, d'un même corps, notre Diocèse.

Chaque société vit des contributions de ses membres; l'eau que la mère continuerait de languir et de souffrir à cause de l'indifférence ou de l'apathie des siens? Nous nous refusons à le croire.

Un homme où nous entrons est la semaine des grands sacrifices, ceux du Calvaire, qui nous ont valu les richesses spirituelles offertes à nos âmes. Ces trésors ineffables de la grâce, sachons les acheter, les mériter en faisant généreusement l'abandon de quelques-uns de nos biens temporels.

Le sacrifice est la preuve et la vie de l'amour. S'il faut un sacrifice, faisons-le par reconnaissance envers le Dieu d'amour de la Croix.

Le sacrifice d'une partie de plaisir profitable, le renoncement à une satisfaction pour objet. L'abandon d'un de ses désirs, la serait pour nous, et la seule chose requise pour nous aider efficacement. Vous ne refuserez pas, nos très chers frères, cette marque d'attachement à notre sainte Religion, à l'Eglise Catholique notre mère, représentée parmi nous par le Diocèse auquel nous appartenons.

Et sera la présente lettre circulaire lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse et à toutes les messes le dimanche qui suivra immédiatement sa réception.

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1885, Fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge.

† FRANÇOIS-XAVIER LERAY,
Archevêque de Nouvelle-Orléans.

Glacé et Pâte de Goyave.—M. Esteva No 6 rue du Canal est l'unique agent aux Etats-Unis des délicieuses pates et gelées de goyave provenant de la célèbre fabrique havanaise *El 2 Para Real*. Ce sont des produits exquis que nous nous empressons de recommander aux gourmets.

M. J. JANÉ cultive avec succès, à Biloxi, du cresson de fontaine, que nous croyons devoir recommander à tous les amateurs de ces sortes de salades propices du cresson. Les ordres laissés à M. Jané, 164 rue du Canal, sont remplis avec la plus grande promptitude.

Fête annuelle de l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.—La populaire association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane donnera, demain lundi 5 avril, jour de Pâques et 2e jour de la fête, un magnifique Bal de l'économie véritable, celle d'épargner même d'un petit revenu. Voici le printemps qui s'approche et il fait des changements de toilette, surtout aux enfants. Eh! bien, toujours parents, n'oubliez pas que pour les jolis petits chapeaux de paille—accompagnés d'une économie véritable—c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut faire vos acquisitions. Il est aussi arrivé plusieurs lots de souliers les plus fins et les plus légers—une ligne d'articles tous de première nécessité et surtout d'un grand intérêt pour les heureux parents possesseurs de beaucoup d'enfants.

Vers 1836, le grand duc Constantin était vice-roi de Pologne.

Un jour, le comédien de cour Zulowski se présenta chez lui pour le remercier d'un envoi de cinquante bouteilles que le grand duc lui avait fait.

—Eh bien, qu'y a-t-il? fit Constantin.

—Ce qui ne saurait m'être indifférent, répondit le comédien, c'est que dans les cercles militaires et dans les salons de l'aristocratie, on répand sur votre compte de viles calomnies, qui sont d'autant plus blâmables et dignes de châtiment, que ceux qui les propagent savent bien que ce sont des mensonges.

—Que dit-on?

—On dit.... Mais en vérité, c'est trop révoltant!

—Parlez sans réserve, je le l'ordonne.

—Eh bien! on dit:..... on dit que votre Altesse mange des chandelles de suif!

La figure énergique de Constantin, dont le type rappelait beaucoup la physionomie de son père Paul Ier, se colora d'un rouge pourpre.

—Qui donc ose dire cela! s'écria-t-il avec colère. J'exige les noms de ces misérables; je veux leur infliger une punition exemplaire.

—Oh! ils la puniront, répondit Zulowski. Mais comme ce n'est pas le directeur de la police, mais bien le comédien qui a découvert les coupables, c'est au comédien à les punir.

—D'accord, fit Constantin qui, de même que tous les véritables despotes, était toujours prêt à donner une tournure grotesque à ses condamnations et à ses punitions.

Quelques jours après, il y eût chez le vice-roi un grand dîner de gala, auquel n'avaient été invitées que des personnes de l'aristocratie et des officiers supérieurs.

Le menu ne laissa rien à désirer; les vins furent excellents, et deux orchestres militaires exécutaient, du haut des tribunes, les morceaux les plus nouvelles. Le grand duc était d'une humeur charmante et s'entretenait de la façon la plus gracieuse avec les dames polonaises.

Après le premier service, Constantin fit un signe à son maître d'hôtel, et s'adressant à la princesse Czartoriska:

—On va servir pour le dessert, lui dit-il, mon plat favori.

On apporta à ce moment un grand plat en or massif, et le grand duc, de sa propre main, enleva la cloche qui le recouvrait.

Mais quel fut l'étonnement et la déception des convives en voyant une immense pile de chandelles de suif à la livre!

—Je vous le répète, fit le vice roi d'un ton grave, c'est mon plat favori, et j'espère que tout le monde s'en fera honneur.

Il prit une chandelle sur son assiette, la mangea la somme de soixante-quinze milles francs, un Nouveau Système Mille Pastèques, qui a gagné le premier lot de $1,000 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Deuxième Gros Lot de $500 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Troisième Gros Lot de $250 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de $125 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de $100 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Sixième Gros Lot de $50 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Septième Gros Lot de $25 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Huitième Gros Lot de $10 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Neuvième Gros Lot de $5 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Dixième Gros Lot de $2 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Onzième Gros Lot de $1 lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Douzième Gros Lot de 50 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Treizième Gros Lot de 25 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quatorzième Gros Lot de 10 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quinzième Gros Lot de 5 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Seizième Gros Lot de 2 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Dix-septième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Dix-huitième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Dix-neuvième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingtième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-et-unième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-deuxième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-troisième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-quatrième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-cinquième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-sixième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-septième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-huitième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Vingt-neuvième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trentième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-et-unième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-deuxième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-troisième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-quatrième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-cinquième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-sixième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-septième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-huitième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Trente-neuvième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarantième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-et-unième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-deuxième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-troisième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-quatrième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-cinquième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-sixième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-septième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-huitième Gros Lot de 1 cts lors du tirage du 10 mars 1885, et qui le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Nouvelle Orléans National Bank en remboursement au bureau de la compagnie.

Ecoutez les Mille Pastèques, qui a gagné le Quarante-neuvième